

La Plume

Gazette de la Base de Loisirs du Val du Riot

Pour tout renseignement ou réservation,
contactez le secrétariat au tél/fax : 03 27 85 27 67
contact@valduriot.fr / http://www.valduriot.fr



Le portrait du mois L'hirondelle

Ordre : Passeriformes

Famille : Hirundinidés

Nous ne pouvons affirmer si « la saison des amours », sera arrivée lorsque le Dialogue 77 paraîtra. Cependant, nous avons choisi de vous dresser dans ce numéro le portrait de l'oiseau annonciateur des beaux jours et qui se fait trop rare dans nos contrées : l'hirondelle.

Migratrice par excellence, exclusivement insectivore, rarement hivernante en France, l'hirondelle quitte notre territoire dès septembre et part vers ses quartiers d'hiver, en Afrique pour revenir chez nous aux beaux jours. Elle est très fidèle à son site de nidification et y revient chaque année. On compte 90 espèces d'hirondelles dont la durée de vie varie de 5 à 12 ans, souvent moins du fait des risques importants encourus lors de la migration.

Faisons connaissance avec deux d'entre elles :

*L'hirondelle rustique et
l'hirondelle des fenêtres*

L'hirondelle rustique. *Hirundo rustica*

Longueur : 16 à 22 cm / Envergure : 32 à 34 cm

Poids : 17 g

C'est la plus commune de nos hirondelles.

Habitat : On la trouve dans les villages et près des villes.

Distribution : largement répartie en Amérique du nord et en Eurasie, son aire de reproduction englobe aussi le nord de l'Afrique.

Description : elle se distingue par une gorge et un front brun roux, un collier noir, le dessus du dos ardoisé et un ventre blanc. Les plumes de la queue forment un V prononcé, bordé par deux filets dont la longueur est plus grande chez le mâle que chez la femelle. C'est une acrobate hors pair. Tantôt planant, tantôt agitant vivement ses ailes, l'hirondelle sait virer avec la promptitude de l'éclair, monter, descendre, raser le sol, glisser à la surface de l'eau ou s'y plonger sans interrompre son vol.

La vitesse de vol d'une hirondelle est de 60km/h, mais en chasse, elle peut atteindre les 100km/h.

Anciennement dénommée *hirondelle de cheminée*, cette hirondelle fréquente les bâtiments agricoles, granges, garages... C'est à l'intérieur de ces bâtiments qu'elle construit un nid en forme de coupe, façonné avec de la boue et des brins de paille.



Elle est donc particulièrement commune à la campagne.

Régime alimentaire : insectes, surtout ailés (mouches, moucheron, éphémères).

Nidification : le nid en quart de sphère, totalement ouvert sur la partie supérieure et accolé à une surface plane, est construit par les deux parents. Il est fait de boulettes de terre humide imprégnées de salive et mélangées à des brindilles sèches.

Lieu : dans une étable, une grange, un garage, sur une poutre.

Période de nidification : avril à juillet

Nombre de couvées : 2-3. Les oeufs sont blancs avec des marques rougeâtres

Nombre d'œufs par couvée : 4-6

Œufs couvés durant : 14-15 jours

1^{er} envol : 17-24 jours

À noter : Les deux parents chassent en vol des insectes qu'ils agglutinent dans leur bec avant de les livrer à leur progéniture.

Une becquée peut être composée d'une vingtaine d'insectes de tous types (fourmis volantes, tipules, syrphes, mouches, libellules, etc.). Les allées et venues des parents peuvent se répéter près de 400 fois par jour.

Insolite : Il est rapporté le cas d'hirondelles qui piquaient le dos d'un chat pour lui voler ses poils afin de garnir le futur nid.

L'hirondelle des fenêtres. *Delichon urbica*

Longueur : 12 à 13 cm / Envergure : 26 à 29 cm

Poids : 15 à 21 g.

Habitat : Falaises et parois verticales, façades des bâtiments dans les bourgades et les villes.

Distribution : contrairement à sa cousine "rustique", l'hirondelle de fenêtre ne se trouve pas en Amérique.

Elle peuple toute l'Europe, l'Afrique du nord-ouest, l'Asie centrale, toute la moitié nord de l'Asie excepté l'extrême nord de la Sibérie.

Description : elle se distingue par une gorge blanche, comme le ventre, un dessus bleu métallique foncé, une queue au V à peine marqué.



Cette espèce niche en milieu urbain. Elle est capable de retrouver l'endroit exact de ses précédentes nichées après être partie à plusieurs milliers de kilomètres.

Nidification : les hirondelles se réunissent souvent, mettent leurs efforts en commun, et façonnent des nids pour plusieurs ménages, profitant ainsi des matériaux précieux.

La petite colonie épargne à chaque couple une perte de temps et des fatigues inutiles.

Le nid est habituellement construit à l'extérieur des bâtiments, sous le rebord d'un toit, d'une fenêtre ou d'un balcon. Constitué de boue, il forme une coupe plaquée en haut contre une paroi et ne possède qu'une entrée étroite pour l'accès de l'oiseau.



Lieu : la paroi d'une falaise ou d'une construction et sous un surplomb

Période de nidification : fin mai à juillet

Nombre de couvées : 2-3

Nombre d'œufs : 2-3 œufs blancs

Œufs couvés durant : 14 jours

1^{er} envol : 19-22 jours

Régime alimentaire : insectes ailés exclusivement, elle boit et se baigne en rasant la surface de l'eau.



DÉCLIN DES POPULATIONS ET CAUSES

Leurs populations ont décliné de 40% en 20 ans. Les causes en sont multiples :

Le changement climatique. Elles ont de plus en plus de mal à revenir de leurs migrations car elles souffrent de la sécheresse notamment lors de la traversée du désert du Sahara. Elles ne boivent pas assez et repartent de plus en plus affaiblies.

Le manque de nourriture. La banalisation du paysage (arrachage des haies, disparition des mares...) et l'utilisation de pesticides font diminuer les populations d'insectes volants dont l'hirondelle se nourrit exclusivement...

La disparition des sites de nidifications. L'hirondelle rustique est étroitement liée à l'homme lors de la nidification car, dans notre pays, elle niche exclusivement sur des bâtiments, principalement agricoles. De ce fait, cette espèce souffre de l'industrialisation de l'agriculture : les étables modernes complètement fermées ne permettent plus aux hirondelles d'y nicher.

L'hirondelle des fenêtres vit également à proximité de l'homme. Elle accroche son nid à la façade des maisons et autres bâtiments. Les nids sont réduits à néant au cours de travaux d'entretien d'immeubles ou de réhabilitation de quartiers. De plus, leurs fientes ne sont pas de la plus grande élégance. De retour de migration, les hirondelles se trouvent particulièrement démunies lorsqu'elles font face à la disparition de leur nid.

Le manque de matière première. La boue est le matériau essentiel pour la construction des nids.

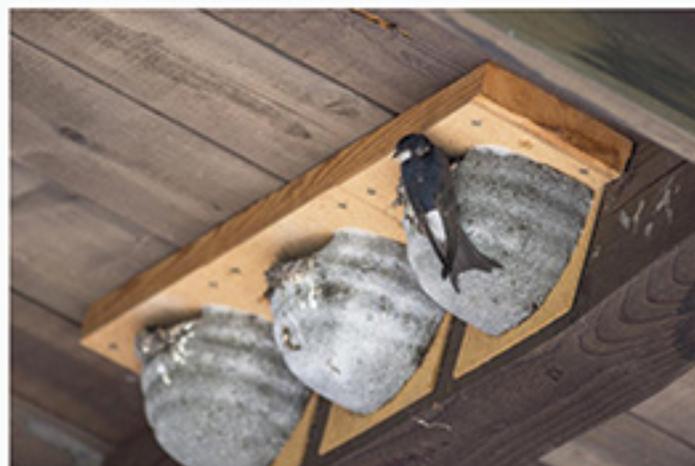
Mais de nos jours, les villes sont de plus en plus recouvertes de béton. Les hirondelles ont de plus en plus de difficultés à trouver des zones boueuses pour se fournir en matière première. Et souvent en zone urbaine, elles doivent construire leur nid avec de la boue de moindre qualité, sableuse. Avec ce ciment de second choix, les nids sont plus fragiles et parfois, ils ne résistent pas toute la saison... Si l'hirondelle est en train d'élever ses jeunes quand le nid tombe, la nichée est perdue.

COMMENT AIDER LES HIRONDELLES

Les hirondelles, comme les martinets, sont protégées par la loi. Il est interdit de détruire leurs nids, leurs œufs et leurs poussins, sous peine de sanctions pouvant aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 9000 € d'amende. Elles sont malgré tout menacées.

Il est possible d'aider les hirondelles à nicher en :

- Leur facilitant la recherche des matériaux utilisés pour la construction du nid.
- Leur offrant des surfaces propices à la construction du nid.
- Favorisant l'accès des hirondelles rustiques à l'intérieur.
- Apprenant à réduire les nuisances liées aux fientes.
- Remplaçant les nids détruits lors d'un ravalement de façade par des nichoirs artificiels.



NOUVELLE SAISON DE PÊCHE

L'année 2017 s'est achevée par le repoissonnement annuel du grand étang de la Base de Loisirs.



200kg de carpes, 80kg de tanches et 60kg de carassins ont été déversés. Le coût de ce repoissonnement a été pris en charge pour moitié par la Base de Loisirs et par l'association de pêche partenaire *La Carpe caudrésienne*, présidée par Fabrice WAXIN, pour l'autre moitié.

Après une période de fermeture permettant au poisson de s'acclimater dans de bonnes conditions, la pêche est à nouveau autorisée depuis le 1^{er} février.

PÊCHE : Pour cette nouvelle saison, quelques modifications sont à noter et de nouveaux tarifs sont appliqués :

CARTE JOURNALIÈRE PÊCHE

(valable dans l'étang moyen et le grand étang) :

La carte journalière de pêche est maintenant à 10 €. La carte 5 journées passe donc quand à elle à 40 € et vous fait bénéficier d'une journée de pêche gratuite.

CARTE ANNUELLE DE PÊCHE

(VALABLE UNIQUEMENT DANS LE GRAND ÉTANG) :

Vous êtes beauvoisien ou caudrésien ? : si vous êtes titulaire d'une carte fédérale acquise UNIQUEMENT auprès de l'association *La Carpe caudrésienne* : la pêche est gratuite pour vous.

Si vous êtes titulaire d'une carte fédérale acquise ailleurs qu'à *La Carpe caudrésienne* vous pouvez bénéficier de la carte annuelle de pêche tarif réduit pour la somme 30 €. (sur présentation d'un justificatif de domicile) Attention, cette carte est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre quelque soit sa date d'acquisition.

Vous habitez une autre commune ? :

Vous pouvez acheter la carte annuelle de pêche grand étang pour la somme de 50 €. (durée de validité de 1 an de date à date).

Carte en vente chez *Décathlon Essentiel* (zone commerciale Boulevard du 8 mai 1945 - Caudry) et au Magasin de Pêche et Chasse *Philippe BRAY* (12 rue du Maréchal de Laitre de Tassigny - Caudry)



RAPPEL d'un point du règlement de pêche de la Base de Loisirs

Le grand étang est exclusivement réservé à la pêche en No-Kill (remise à l'eau obligatoire des poissons) à l'exception des brochets et sandres de taille réglementaire (un seul spécimen par jour).

L'utilisation de la bourriche est formellement interdite pour les esturgeons et les carpes de tout type. Son usage est vivement déconseillé pour les autres espèces. Néanmoins, en cas d'utilisation, celle-ci doit être non métallique et être de longueur suffisante afin qu'elle soit immergée de 1m50 dans l'eau. Toutes les précautions d'usage doivent être prises pour la survie du poisson.

LOCATION DES ÉTANGS DE PÊCHE

Location du parcours de pêche : 100 € (avec 10kg de truites)

Location de l'étang moyen : 300 € (avec 30kg de truites)

Le kg supplémentaire de truites est facturé 10 euros.





ANIMATION DÉCOUVERTE NATURE « Les oiseaux de nos jardins »

Motivés et intéressés, 15 enfants du Centre de Loisirs de Caudry, ont assisté à l'animation proposée le mercredi 11 octobre par la Base de Loisirs et Nature du SIAT du Val du Riot intitulée « Les oiseaux de nos jardins ».

Après une initiation à l'ornithologie à travers des petits jeux, les enfants sont partis à la rencontre de nos amis ailés au cours d'une balade dans le parc.

La séance s'est achevée par la confection de boules de graisse : une séquence manuelle initiatique au nourrissage hivernal, si précieux pendant les périodes de grands froids.

FESTIVAL DE L'ARBRE

« Arbre qui es-tu ? »

Du 14 au 21 novembre, à l'occasion du festival de l'arbre, 185 enfants (écoles primaires et centre de loisirs confondus) participèrent à cette animation proposée par la Base Nature et Loisirs du Val du Riot et initiée par le Conseil Régional des Hauts-de-France. À travers des ateliers théoriques, pratiques, ludiques et pédagogiques, Les enfants ont appris à connaître nos amis les arbres afin de mieux les respecter et ainsi, préserver notre patrimoine naturel. Une journée de sensibilisation à la problématique environnementale a été organisée pour le grand public et animée par plusieurs partenaires de la Base, tous passionnés de Nature.



LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS (agenda modifiable selon conditions météorologiques et disponibilités)
+ d'infos sur www.valduriot.fr et sur la page facebook de la Base de Loisirs

DIMANCHE 6 MAI DE 10H À 18H **« Jardin en fête »**

4^{ème} édition de notre manifestation consacrée au Jardin.
Esplanade de la salle polyvalente. Entrée libre.
Buvette et petite restauration sur place.
PROGRAMME :

Expo/vente de végétaux variés, matériel, déco et aménagement pour le Jardin,
Rencontre avec des professionnels qui pourront vous conseiller pour embellir vos espaces extérieurs,
Troc aux plantes avec le club des Jardiniers caudrésiens : amenez vos végétaux, échangez et rencontrez d'autres passionnés,
Expositions artistiques et Scénographies paysagères,
Troc Culture livres et Musique : apportez livres et CD et échangez-les contre d'autres,
Animations et ateliers pour les enfants (mini ferme, balades poneys, plantations, ...).

DIMANCHE 17 JUIN DE 10H À 18H **« Les artistes croquent le Val »**

2^{ème} édition de notre manifestation consacrée aux « Arts », organisée en collaboration avec l'OMC de Caudry. Amateurs ou professionnels, artistes d'une même association, seul(e), en famille ou entre amis, prenez pinceaux, crayons, fusains, aquarelles, ... Et venez croquer la Base en toute liberté !

Admirez les artistes en pleine création, découvrez leur art et les œuvres exposées sur place : Sculpture, photographie, peinture, mosaïque, illustration, ... Des ateliers « découverte » seront proposés aux enfants.



NOS PARTENAIRES PRESTATAIRES DE SAISON



Les poneys de Célénia

Julie RÉMO - monitrice d'équitation indépendante diplômée d'état - vous attend à la Base de Loisirs et Nature, avec ses poneys, Cannelle, Jasmine, Snow et Gitan et ses ânes, Emma et Serdane, tous impatients de vous faire découvrir le monde fascinant des équidés. Des balades poneys sont proposées aux enfants de 14h30 à 18h les samedis et dimanches ainsi que pendant les vacances (selon conditions météorologiques) Possibilité de : stages « découverte » - cours poneys - « anniversaires poneys » et animations diverses.
Renseignements, tarifs et réservations auprès de Julie au 06.76.55.03.04

Espace kids

Ouvert depuis le samedi 31 mars 2018 (selon conditions météorologiques)

Jusqu' à septembre, profitez des nombreuses structures gonflables de notre partenaire Anim'Evènements.

Tous les mercredis, samedis et dimanches après-midi, jours fériés et vacances scolaires (de 13h30 à 19h30).
Tarifs : 5 € la demi-journée / 3 € l'heure / tarif réduit à partir de 2 enfants.

Cette année, Espace Kids vous propose de nouvelles structures. Venez vite les découvrir ! Entrez dans un monde magique, sautez, grimpez, glissez et passez des après-midis délirants entre copains !

Renseignements et réservations auprès de Cédric au 06.33.33.89.06



Des renseignements
sur les animations ?
contactez le 03.27.85.65.39
ou animations@valduriot.fr